

- Le Comité mixte des affaires commerciales et économiques réunit des hauts fonctionnaires pour discuter de questions relatives au commerce, à l'économie, à la politique et au développement. Le Comité s'est réuni neuf fois depuis sa création en 1979; la dernière réunion a eu lieu au Guyana, en 1998.
- Le tourisme est une source de devises considérable et un important secteur d'emploi pour la plupart des pays de la CARICOM; chaque année, de nombreux touristes canadiens se rendent dans la région. Le Canada participe par ailleurs à divers projets qui contribuent à la vitalité de l'industrie touristique.
- Près de 100 000 Antillais ont émigré au Canada au cours des 10 dernières années, portant à environ 500 000 le nombre de membres de la communauté antillaise au Canada.

Commerce et investissement

- La CARICOM est le quatrième partenaire commercial du Canada en importance dans l'hémisphère, après le Mexique, le Brésil et le Venezuela. Le commerce de marchandises entre le Canada et la CARICOM s'élevait à plus de 1 milliard de dollars en 1999, les exportations canadiennes totalisant 441 millions de dollars et les importations en provenance des pays de la CARICOM, 621 millions de dollars.
- L'éventail des produits expédiés par le Canada à ses partenaires de la CARICOM s'est élargi ces dernières années. Parmi les nouveaux produits et les produits à valeur ajoutée exportés dans la région, mentionnons les ordinateurs, le matériel médical et les produits alimentaires.
- Les pays de la CARICOM achètent du Canada pour plus de 200 millions de dollars en services chaque année, et les débouchés augmentent constamment.
- La majorité des importations du Canada comprennent des produits traditionnels comme la bauxite, le sucre, l'or et le rhum. Le Canada constitue un marché important pour le rhum des Antilles; le gouvernement a signé une entente avec la plupart des États membres de la CARICOM en vue d'améliorer la commercialisation de leur rhum au Canada.
- La CARICOM bénéficie d'un programme canadien d'aide au développement économique et commercial appelé CARIBCAN. Le programme étend l'admission au bénéfice du régime préférentiel, en franchise de droits, à plus de 95 p. 100 des exportations de la région vers le Canada, à l'exception des textiles, des vêtements, des chaussures et des produits agricoles soumis à l'application des tarifs de l'Organisation